

**Children's Hospital of Eastern Ontario  
Foundation/La Fondation du Centre hospitalier  
pour enfants de l'est de l'Ontario**

**États financiers  
31 décembre 2025**



**Façonner l'avenir  
en toute confiance**

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**

## Rapport sur l'audit des états financiers

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation/La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario** [la « Fondation »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.



## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Tel qu'exigé par la *Loi sur les personnes morales* (Ontario), nous déclarons que, à notre avis, les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'à l'exercice précédent.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Ottawa, Canada  
Le 30 Avril 2026

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés



**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**  
 Société constituée en vertu des lois de la province d'Ontario

**État de la situation financière**



Au 31 décembre

	2025	2024
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
<b>À court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 632 633	36 786 699
Placements à court terme <i>[note 3]</i>	5 326 218	4 753 416
Intérêts et autres débiteurs	2 866 867	2 582 683
Charges payées d'avance	377 494	106 578
<b>Total des actifs à court terme</b>	<b>40 203 212</b>	<b>44 229 376</b>
Placements à long terme <i>[note 3]</i>	183 018 178	164 090 506
Immobilisations, montant net <i>[note 5]</i>	223 356	147 163
Autres actifs	151 849	133 685
	<b>223 596 595</b>	<b>208 600 730</b>
<b>Passifs et soldes des fonds</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer <i>[note 8]</i>	6 398 502	13 761 861
<b>Total des passifs à court terme</b>	<b>6 398 502</b>	<b>13 761 861</b>
Engagements <i>[note 10]</i>		
<b>Soldes des fonds <i>[note 6]</i></b>		
Fonds général	11 452 969	14 926 268
Fonds grevé d'affectations	161 356 450	113 994 267
Fonds de dotation	44 388 674	65 918 334
<b>Total des soldes des fonds</b>	<b>217 198 093</b>	<b>194 838 869</b>
	<b>223 596 595</b>	<b>208 600 730</b>

*Voir les notes complémentaires.*



## État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Exercice clos le 31 décembre

	Fonds général		Fonds grevé d'affectations		Fonds de dotation		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Loteries <i>[note 13]</i>	13 073 022	13 521 552	—	—	—	—	13 073 022	13 521 552
Levées de fonds	16 139 134	13 841 378	25 322 789	16 405 722	2 023 050	4 804 716	43 484 973	35 051 816
Produits des placements <i>[note 3]</i>	16 799 713	18 748 789	2 420 600	3 176 239	951 149	1 192 628	20 171 462	23 117 656
Stationnement et produits divers <i>[note 7]</i>	5 282 274	4 402 005	—	—	—	—	5 282 274	4 402 005
	<b>51 294 143</b>	<b>50 513 724</b>	<b>27 743 389</b>	<b>19 581 961</b>	<b>2 974 199</b>	<b>5 997 344</b>	<b>82 011 731</b>	<b>76 093 029</b>
<b>Charges</b>								
Charges directes <i>[note 7]</i>	16 389 439	15 005 255	—	—	—	—	16 389 439	15 005 255
<b>Produits, déduction faite des charges directes</b>	<b>34 904 704</b>	<b>35 508 469</b>	<b>27 743 389</b>	<b>19 581 961</b>	<b>2 974 199</b>	<b>5 997 344</b>	<b>65 622 292</b>	<b>61 087 774</b>
Charges indirectes <i>[note 9]</i>								
Autres charges liées aux levées de fonds	6 841 448	5 877 322	—	—	—	—	6 841 448	5 877 322
Charges administratives	2 506 273	2 203 474	—	—	—	—	2 506 273	2 203 474
<b>Excédent des produits par rapport aux charges, avant les subventions</b>	<b>25 556 983</b>	<b>27 427 673</b>	<b>27 743 389</b>	<b>19 581 961</b>	<b>2 974 199</b>	<b>5 997 344</b>	<b>56 274 571</b>	<b>53 006 978</b>
Subventions au CHEO, à l'Institut de recherche du CHEO et au Roger Neilson, soins palliatifs pour enfants								
Immobilisations et programmes <i>[note 8]</i>	—	—	33 868 627	23 543 745	—	—	33 868 627	23 543 745
Apport de services	—	—	46 720	44 949	—	—	46 720	44 949
<b>Total des subventions</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>33 915 347</b>	<b>23 588 694</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>33 915 347</b>	<b>23 588 694</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>	<b>25 556 983</b>	<b>27 427 673</b>	<b>(6 171 958)</b>	<b>(4 006 733)</b>	<b>2 974 199</b>	<b>5 997 344</b>	<b>22 359 224</b>	<b>29 418 284</b>
Soldes des fonds, au début de l'exercice	14 926 268	23 292 763	113 994 267	83 612 892	65 918 334	58 514 930	194 838 869	165 420 585
Virements interfonds <i>[note 4]</i>	(29 030 282)	(35 794 168)	53 534 141	34 388 108	(24 503 859)	1 406 060	—	—
<b>Soldes des fonds, à la fin de l'exercice</b>	<b>11 452 969</b>	<b>14 926 268</b>	<b>161 356 450</b>	<b>113 994 267</b>	<b>44 388 674</b>	<b>65 918 334</b>	<b>217 198 093</b>	<b>194 838 869</b>

Voir les notes complémentaires.

**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**

**État des flux de trésorerie**



Exercice clos le 31 décembre

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges, avant les subventions	<b>56 274 571</b>	53 006 978
Subventions aux donataires reconnus	<b>(33 915 347)</b>	(23 588 694)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet de trésorerie		
Amortissement	<b>55 902</b>	44 981
Produits des placements réalisés	<b>(15 312 132)</b>	(9 889 248)
Produits des placements non réalisés	<b>(4 148 079)</b>	(11 276 711)
Donation d'actions	<b>(1 376 280)</b>	(975 628)
Autres éléments sans effet de trésorerie	<b>106 741</b>	(31 558)
	<b>1 685 376</b>	7 290 120
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement <i>[note 12]</i>	<b>(7 936 623)</b>	7 284 584
<b>Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement</b>	<b>(6 251 247)</b>	14 574 704
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat d'immobilisations	<b>(132 095)</b>	(40 228)
Retraits des (dépôts dans les) placements gérés à l'externe, montant net	<b>1 229 276</b>	(14 002 431)
<b>Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'investissement</b>	<b>1 097 181</b>	(14 042 659)
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie pour l'exercice</b>	<b>(5 154 066)</b>	532 045
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	<b>36 786 699</b>	36 254 654
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice</b>	<b>31 632 633</b>	36 786 699

*Voir les notes complémentaires.*

**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2025

**1. Objectif de la Fondation**

Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation/La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario [la « Fondation »] est constituée en vertu des lois de l'Ontario comme société sans capital-actions. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de *la Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, est exonérée d'impôts sur le revenu et peut délivrer des reçus de don aux fins de l'impôt.

La Fondation fait avancer le bien-être physique, mental et social des enfants et de leurs familles dans l'est de l'Ontario, l'ouest du Québec et au Nunavut en recueillant, en gérant et en distribuant des fonds pour soutenir le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario [« CHEO »], l'Institut de recherche du CHEO et le Roger Neilson, soins palliatifs pour enfants. La Fondation œuvre également à mieux faire connaître les problèmes de santé chez les enfants ainsi que les réalisations du CHEO.

**2. Résumé des principales méthodes comptables**

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-dessous.

**Comptabilité par fonds**

Afin d'assurer le respect des limites et des restrictions mises en place sur l'utilisation des ressources à la disposition de la Fondation, les comptes de la Fondation sont tenus conformément aux principes de la comptabilité par fonds. Par conséquent, les ressources sont classées dans des fonds à des fins comptables et de présentation. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs précisés par les donateurs ou conformément aux directives du conseil d'administration [le « Conseil »]. Des virements entre les fonds sont effectués lorsque le Conseil le juge approprié et l'approuve et lorsqu'ils respectent les restrictions externes. Afin d'atteindre ces objectifs en matière de présentation et de bonne gestion des actifs, certains virements interfonds sont nécessaires afin d'assurer la répartition appropriée des actifs et des passifs aux fonds respectifs. Ces virements interfonds sont comptabilisés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds.

Pour fins de présentation de l'information financière, les comptes ont été classés dans les fonds suivants :

- i] Le fonds général rend compte des activités générales de levées de fonds, d'octroi et d'administration de la Fondation. Sauf indication contraire, les produits des placements générés sont compris dans le Fonds général.
- ii] Le fonds grevé d'affectations comprend les fonds dont les ressources doivent être utilisées à des fins déterminées par le donateur, tel qu'il est stipulé dans l'appel de fonds ou établi par le Conseil.
- iii] Le fonds de dotation comprend les fonds pour lesquels des restrictions imposées par les donateurs ou des restrictions internes font en sorte que le capital doit être investi à perpétuité par la Fondation. Les produits des placements générés sur des actifs détenus à titre de dotations doivent être utilisés conformément aux diverses fins établies par les donateurs ou le Conseil.

**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2025

**Instruments financiers**

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur. Les transactions sont constatées à la date à laquelle elles ont lieu, et les coûts de transactions sont passés en charges dès qu'ils sont engagés.

Les produits des placements, qui sont composés d'intérêts, de dividendes, de distributions provenant de fonds de placement, et de profits et pertes réalisés et non réalisés, sont comptabilisés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds. Les produits des placements tirés du fonds de dotation qui doivent servir à financer des activités grevées d'affectations imposées par des donateurs ou qui doivent être ajoutés au fonds de dotation sont comptabilisés comme produits dans le fonds grevé d'affectations ou le fonds de dotation en conséquence. Les produits des placements non affectés tirés des ressources du fonds général, du fonds grevé d'affectations et du fonds de dotation sont comptabilisés comme produits du fonds général. Les pertes de placements sont attribuées de la même façon que les produits des placements.

Les autres instruments financiers, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer, sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont ensuite évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds déposés et de placements à court terme dont l'échéance est d'environ trois mois ou moins à partir de la date d'achat, à moins qu'ils soient détenus à des fins d'investissement plutôt que de liquidité, auquel cas ils sont classés en tant que placements.

**Conversion de devises**

Les transactions libellées en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis au taux historique. Les profits et pertes de change sur les placements qui sont évalués à la juste valeur de marché sont inclus à l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds.

**Immobilisations**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Mobilier, agencements et matériel	De 5 à 20 ans
Matériel informatique	De 4 à 5 ans
Véhicules	5 ans

**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2025

**Comptabilisation des produits**

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports, qui comprennent les subventions et les dons :

- i] Les dons, subventions et legs sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus, sauf indication contraire. Les promesses de dons ne sont pas légalement exécutoires.
- ii] Les apports non affectés sont constatés en produits du fonds général lorsqu'ils sont initialement comptabilisés.
- iii] Les apports grevés d'une affectation externe, à l'exception des dotations, sont comptabilisés dans le fonds grevé d'affectations lorsqu'ils sont initialement comptabilisés. Les dotations grevées d'une affectation externe sont comptabilisées dans le fonds de dotation lorsqu'elles sont initialement comptabilisées.
- iv] Les produits tirés des loteries et des événements sont comptabilisés pour l'exercice au cours duquel le programme a pris fin.
- v] Les apports de biens sont comptabilisés si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et auraient dû être achetés par la Fondation à défaut d'un apport. Des biens tels que des revues médicales et des dons d'équipements destinés aux départements du CHEO sont comptabilisés en produits du fonds grevé d'affectations, et une charge correspondante comptabilisée comme apport au CHEO. La Fondation fait évaluer les biens d'une valeur supérieure à 1 000 \$ par des tiers afin de déterminer la juste valeur aux fins de présentation de l'information financière et de production de reçus fiscaux.

**Imputation des charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Le coût de chaque fonction se compose des frais de personnel et d'autres charges directement rattachées à la fonction. Les charges de fonctionnement général et les autres coûts ne sont pas imputés.

**Régimes multi-employeurs**

La Fondation participe à un régime multi-employeurs à prestations définies. Les cotisations sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. La Fondation n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies.

**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2025

**3. Placements**

a] Les placements à court terme comprennent la trésorerie détenue par les gestionnaires de placement à des fins de placement ainsi que des placements relativement liquides dont la date d'échéance est de moins d'un an.

b] Les placements ont une composition d'actifs comme suit :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
<b>Placements à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>5 326 218</b>	4 753 416
<b>Placements à long terme</b>		
Actions		
Canadiennes	<b>36 071 391</b>	37 413 176
Étrangères	<b>71 721 029</b>	64 758 170
	<b>107 792 420</b>	102 171 346
Placements alternatifs		
Canadiens	<b>16 943 141</b>	4 466 512
Étrangers	<b>5 416 597</b>	458 511
	<b>22 359 738</b>	4 925 023
Placements à revenu fixe		
Obligations canadiennes	<b>49 257 908</b>	54 850 249
Obligations étrangères	<b>3 608 112</b>	2 143 888
	<b>52 866 020</b>	56 994 137
	<b>183 018 178</b>	164 090 506

La Fondation a élaboré des lignes directrices en matière de placement prévoyant des indications et des restrictions à l'égard de la composition et de la qualité de son portefeuille de placements. Les montants investis dans les fonds de placement ont été répartis entre les catégories d'actifs, en fonction des catégories d'actifs détenues par les fonds de placement. Au 31 décembre 2025, le portefeuille de placements est conforme aux lignes directrices en matière de placement de la Fondation.

c] Les produits des placements générés sur les actifs de la Fondation se présentent comme suit :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
Intérêts et dividendes	<b>6 623 315</b>	5 908 387
Profits réalisés et non réalisés	<b>13 548 147</b>	17 209 269
	<b>20 171 462</b>	23 117 656

**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2025

**4. Virements interfonds**

Les virements interfonds se présentent comme suit :

	Fonds général		Fonds grevé d'affectations		Fonds de dotation	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Virements de l'exercice	<b>(29 030 282)</b>	(35 794 168)	<b>53 534 141</b>	34 388 108	<b>(24 503 859)</b>	1 406 060

Les virements du fonds général au fonds grevé d'affectations et au fonds de dotation ont trait aux restrictions imposées en interne approuvées par le Conseil ou aux changements liés à l'affectation des fonds selon les directives des donateurs. En 2025, le Conseil a approuvé des virements de fonds grevés d'affectations internes totalisant 24 632 269 \$ du fonds de dotation vers le fonds grevé d'affectations étant donné que la dotation initiale, établie en 1990 sans modalités formelles, comprenait une disposition permettant la réaffectation par résolution du Conseil [néant en 2024].

**5. Immobilisations**

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2025		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier, agencements et matériel	<b>153 051</b>	<b>101 756</b>	<b>51 295</b>
Matériel informatique	<b>531 198</b>	<b>370 174</b>	<b>161 024</b>
Véhicule	<b>71 657</b>	<b>60 620</b>	<b>11 037</b>
	<b>755 906</b>	<b>532 550</b>	<b>223 356</b>
	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier, agencements et matériel	153 051	97 387	55 664
Matériel informatique	399 103	326 000	73 103
Véhicule	71 657	53 261	18 396
	623 811	476 648	147 163

**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2025

**6. Soldes des fonds**

Les soldes des fonds au 31 décembre 2025 s'établissent comme suit :

	<b>Fonds général</b>	<b>Fonds grevé d'affectations</b>	<b>Fonds de dotation</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Affectations imposées par les donateurs	—	32 536 492	40 824 462	73 360 954
Grevé d'affectations internes	—	128 819 958	3 564 212	132 384 170
Non grevé d'affectations	<b>11 452 969</b>	—	—	<b>11 452 969</b>
	<b>11 452 969</b>	<b>161 356 450</b>	<b>44 388 674</b>	<b>217 198 093</b>

Les soldes des fonds au 31 décembre 2024 s'établissent comme suit :

	<b>Fonds général</b>	<b>Fonds grevé d'affectations</b>	<b>Fonds de dotation</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Affectations imposées par les donateurs	—	38 166 856	37 831 853	75 998 709
Grevé d'affectations internes	—	75 827 411	28 086 481	103 913 892
Non grevé d'affectations	14 926 268	—	—	14 926 268
	14 926 268	113 994 267	65 918 334	194 838 869

Le solde du fonds général comprend un montant de 223 356 \$ [147 163 \$ en 2024] relatif aux fonds investis en immobilisations. Les affectations imposées par les donateurs du fonds de dotation comprennent des fonds de 15 196 814 \$ [13 755 270 \$ en 2024] sur lesquels les produits des placements sont non grevés d'affectations. Les fonds grevés d'affectations internes du fonds de dotation comprennent des fonds de 3 040 \$ [24 632 269 \$ en 2024] sur lesquels les produits des placements sont non grevés d'affectations. Au cours de l'exercice, le Conseil a approuvé le virement de ces fonds grevés d'affectations internes totalisant 24 632 269 \$ vers le fonds grevé d'affectations.

Des éléments donnés [dons en nature] totalisant 802 248 \$ [454 463 \$ en 2024] ont été comptabilisés comme suit : 802 248 \$ [394 281 \$ en 2024] au fonds grevé d'affectations et néant [60 182 \$ en 2024] au fonds général.

**7. Entente liée au stationnement**

Le 1<sup>er</sup> avril 2024, la Fondation a renouvelé l'entente de location des installations de stationnement du CHEO en vigueur pendant une période de trois ans, du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2027, qui prévoit des paiements de loyers de 41 667 \$ par mois [500 000 \$ par année].

**Children’s Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l’est de l’Ontario**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2025

La Fondation a conclu une convention de gestion avec le CHEO relativement aux installations de stationnement, en vertu de laquelle la Fondation a été nommée gestionnaire des installations.

Pour l’exercice, la Fondation a généré des produits de 5 282 274 \$ [4 402 005 \$ en 2024] liés au stationnement et a engagé un montant de 519 700 \$ [519 700 \$ en 2024] au titre des paiements de loyers au CHEO, et un montant de 528 227 \$ [440 201 \$ en 2024] au titre des frais de gestion et des coûts d’exploitation pour l’exercice. Ces charges ont été comptabilisées dans les charges directes à l’état des résultats et de l’évolution des soldes des fonds. Les parties ont convenu que l’excédent des produits par rapport aux charges au titre des activités liées au stationnement serait utilisé pour soutenir le CHEO, conformément à la mission de la Fondation.

**8. Opérations entre apparentés**

Au cours de l’exercice, la Fondation a versé des subventions au CHEO, à l’Institut de recherche du CHEO et au Roger Neilson, soins palliatifs pour enfants. Les distributions des immobilisations et programmes et de l’apport de services comprennent les subventions aux fins ci-après :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
Subventions de recherche et programmes	<b>11 427 260</b>	9 295 857
Programmes et services	<b>5 314 104</b>	3 451 410
Biens d’équipement	<b>7 994 182</b>	8 218 623
Soutien au réaménagement des immobilisations	<b>5 654 774</b>	2 118 341
Dons en nature	<b>802 248</b>	454 463
Stationnement et divers	<b>2 722 779</b>	—
Bâtiment de recherche	<b>—</b>	50 000
	<b>33 915 347</b>	23 588 694

Les distributions ont été effectuées comme suit : 22 038 087 \$ [13 867 837 \$ en 2024] au CHEO, 9 789 779 \$ [8 528 977 \$ en 2024] à l’Institut de recherche du CHEO et 2 087 481 \$ [1 191 881 \$ en 2024] au Roger Neilson, soins palliatifs pour enfants.

En remplacement des frais d’occupation, la Fondation offre une subvention au CHEO afin de couvrir les frais d’occupation des installations de l’Institut de recherche. Les opérations entre apparentés sont comptabilisées à la valeur d’échange, qui se rapproche du coût.

Au 31 décembre 2025, les montants à payer à des apparentés compris dans les créditeurs et charges à payer s’établissaient à 813 316 \$ [9 435 336 \$ en 2024]. Les montants à payer à des apparentés ne portent pas intérêt et sont payables à vue.

**Children’s Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l’est de l’Ontario**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2025

**9. Régime de retraite**

La quasi-totalité des salariés à temps plein de la Fondation participent au Healthcare of Ontario Pension Plan [the « HOOPP »], qui est un régime de retraite multi-employeurs contributif à prestations définies fondé sur le salaire moyen en fin de carrière. Les cotisations au HOOPP de la Fondation pour l’exercice pour le compte de ces salariés ont totalisé 515 723 \$ [435 424 \$ en 2024] et sont comprises dans les charges indirectes, aux postes « Autres charges liées aux levées de fonds » et « Charges administratives à l’état des résultats et de l’évolution des soldes des fonds ».

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l’information financière effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2025 indiquait un actif total disponible pour le service des prestations de 132 milliards \$ et des obligations au titre des prestations de retraite de 120,8 milliards \$, ce qui représente un excédent de 11,1 milliards \$. À la fin de 2025, le HOOPP était capitalisé à 109 %. Le HOOPP est entièrement capitalisé, ce qui signifie que le régime dispose de suffisamment d’actifs pour payer les prestations de retraite promises à chaque participant, sans déficit.

Pour l’exercice, le taux de cotisation de l’employeur au HOOPP a été de 126 % [126 % en 2024] de la cotisation du salarié.

**10. Engagements**

a] Au 31 décembre 2025, des engagements totalisant 39 102 000 \$ [26 930 000 \$ en 2024] ont été approuvés par le Conseil de la Fondation afin de financer les dépenses pour le compte du CHEO, de l’Institut de recherche du CHEO et du Roger Neilson, soins palliatifs pour enfants pour l’exercice 2026, comme suit :

	\$
Biens d’équipement	9 700 000
Subventions de recherche et programmes	11 287 000
Programmes et services	10 315 000
Immeuble de recherche	50 000
Autres immobilisations	5 000 000
Soins palliatifs	2 750 000
	<b>39 102 000</b>

Le montant engagé classé dans les autres immobilisations se rapporte aux fonds qui devraient être générés en vertu de l’entente liée au stationnement [note 7].

Le Conseil de la Fondation a approuvé une proposition visant à s’engager dans une campagne de capitalisation pour soutenir les plans de réaménagement des infrastructures du CHEO pour les exercices de 2023 à 2035. Cela comprend la quote-part locale du projet du futur Centre de traitement intégré ainsi que d’une série de projets dans le cadre du plan de réaménagement au cours des dix prochaines années. La quote-part de la Fondation, approuvée par le Conseil en 2022, est d’environ 220 000 000 \$, dont une tranche de 8 103 696 \$ a été distribuée au 31 décembre 2025. Le financement anticipé pour 2026, approuvé par le Conseil en 2025, est de 38 300 000 \$.

**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2025

- b] Au 31 décembre 2025, la Fondation avait deux lettres de crédit en cours, requises dans le cadre de la Loterie Rêve d'une vie et de la loterie 50/50, totalisant respectivement environ 5 247 668 \$ et venant à échéance le 26 février 2026, et 1 000 000 \$ et venant à échéance le 26 février 2026.
- c] Au 31 décembre 2025, la Fondation avait une lettre de crédit en cours requise dans le cadre de la loterie CHEO 50/50 totalisant 560 000 \$ et venant à échéance le 22 mai 2026.

**11. Instruments financiers et gestion des risques**

La Fondation est exposée à divers risques financiers découlant de transactions visant des instruments financiers. La politique de placement de la Fondation traite de la tolérance au risque et est structurée de façon à réaliser le rendement optimal tout en assumant un niveau de risque approprié, en gardant à l'esprit les objectifs de préservation du capital.

**Risque de crédit**

La Fondation est exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs et de ses placements à court terme et à revenu fixe, en raison du risque qu'une contrepartie à l'instrument financier puisse manquer à l'une de ses obligations et fasse ainsi subir une perte financière à l'autre contrepartie.

**Risque de marché**

Le risque de marché découle de transactions portant sur des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe. La Fondation est exposée à un risque de perte en raison des fluctuations sur le marché.

*Risque de change*

La Fondation est exposée au risque de change à l'égard de ses placements libellés en devises, y compris les placements sous-jacents dans ses fonds de placement libellés en devises, en raison des fluctuations de la valeur relative des devises par rapport au dollar canadien.

*Risque de taux d'intérêt*

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements à revenu fixe et d'un fonds de placement qui détient des titres à revenu fixe, dont la juste valeur fluctuera sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché.

**Risque de liquidité**

La Fondation est exposée au risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses créanciers et charges à payer.

**Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation**  
**La Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2025

*Risque de prix autre*

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché [autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change], que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La direction estime qu'il n'existe pas de facteurs de risque de prix autre important.

La Fondation atténue ces risques en surveillant le rendement des placements correspondants ainsi que la conformité du gestionnaire de placement aux lignes directrices en matière de placement de la Fondation.

**12. État des flux de trésorerie**

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement est présentée ci-après. Un solde positif constitue une source de fonds, et un solde négatif constitue une utilisation de fonds.

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
Intérêts et autres débiteurs	<b>(284 184)</b>	(264 326)
Charges payées d'avance	<b>(270 916)</b>	76 228
Autres actifs	<b>(18 164)</b>	26 522
Créditeurs et charges à payer	<b>(7 363 359)</b>	7 446 160
	<b>(7 936 623)</b>	7 284 584

**13. Loteries**

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, la Fondation a organisé la loterie de la maison de rêve ainsi que deux tirages 50/50 [deux en 2024]. Les résultats financiers de la loterie et des tirages 50/50 se présentent comme suit :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
Produits [ventes de billets et commanditaires]	<b>13 043 038</b>	13 647 128
Déduire :		
Prix	<b>(5 330 858)</b>	(5 637 182)
Autres charges	<b>(2 043 176)</b>	(2 039 070)
Charges indirectes	<b>(306 438)</b>	(357 003)
	<b>5 362 566</b>	5 613 873